

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale**

**20^e Assemblée des Idées sur le thème :
« Guérir plutôt que prévenir : et si on changeait de traitement ? »**

Mardi 19 mai 2026 - Galerie des Fêtes

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames, Messieurs,

« Mieux vaut prévenir que guérir. »

Ce vieil adage, nous le connaissons tous. Pas une semaine ne s'écoule sans qu'une campagne de santé publique, ou le conseil d'un proche, nous le rappellent.

Il faut dire que l'enjeu, au premier sens du terme, est vital.

Vital pour la santé de chacun d'entre nous.

Vital pour la santé publique.

Vital, enfin, **pour la soutenabilité de notre modèle social.**

Car le constat est implacable - et c'est celui que vous avez posé avec acuité, **cher Cyrille Isaac-Sibille** : 80 % de nos dépenses de santé sont siphonnées par des maladies chroniques... alors même que beaucoup d'entre elles pourraient être évitées avec des politiques de prévention plus efficaces.

À titre d'exemple, pour un cancer du poumon ou du diabète de type 2, les traitements peuvent dépasser 150 000 euros par patient et par an.

Le prix de cet aveuglement collectif, la Nation le paie cash : le défaut de prévention nous coûte entre 5 et 17 milliards d'euros chaque année. Une somme colossale, à l'heure où le déficit de la Sécurité sociale frôlait les 22 milliards l'an dernier.

En réalité, cette urgence est le symptôme d'une faille structurelle. Historiquement, nos systèmes de santé se sont, en effet, construits autour du curatif – au détriment du préventif.

Ainsi, en France, les budgets de la santé ne consacrent que 2,6 % aux soins de prévention. 2,6 % seulement. Et les chiffres ne sont guère meilleurs chez nos voisins belges ou suisses.

En clair : au lieu de « prévenir pour guérir », nous continuons de « guérir sans vraiment prévenir ».

Heureusement, depuis 2017, nous avons collectivement remporté plusieurs victoires. Grâce aux politiques que vous avez portées, Madame la ministre, **chère Agnès Buzyn**, la France compte 4 millions de fumeurs en moins. Vous avez eu aussi le courage, pour protéger nos enfants, de passer le nombre de vaccins obligatoires à 11. Et on sait ce que cela vous a coûté face aux complotistes.

De plus, depuis 2022, le ministère chargé de la Santé a été rebaptisé « Ministère de la Santé et de la Prévention ». Pour marquer, symboliquement et politiquement, une révolution copernicienne de notre système.

**

L'Assemblée nationale a également pris ses responsabilités, et ce, en dépassant ses nombreux clivages. Car sur ces enjeux vitaux, il ne doit plus y avoir de droite ou de gauche. Il ne doit y avoir que l'intérêt général. La santé des Français.

L'an dernier, des socialistes jusqu'aux républicains, les parlementaires ont ainsi noué un compromis transpartisan historique. Ils ont voté un budget de la Sécurité sociale introduisant de nouveaux parcours de prévention, pour prévenir la survenue des affections de longue durée, ces fameuses « ALD ».

Et parce que prévenir, c'est d'abord éduquer, les parlementaires ont aussi adopté à l'unanimité la proposition de loi de ma collègue Olivia Grégoire pour renforcer **l'éducation au « bien-manger »** dans nos écoles.

**

Cependant, malgré toutes ces avancées, il nous reste d'immenses progrès à faire. Et nous devons les faire vite, avant de percuter de face le mur démographique.

C'est tout l'enjeu de cette 20^e Assemblée des Idées, que nous avons intitulée : **« Guérir plutôt que prévenir : et si on changeait de traitement ? »**.

Ce soir, nous allons ainsi nous poser certaines questions fondamentales :

- Comment concilier l'efficacité et l'acceptabilité des politiques de prévention ?
- Faut-il vraiment « punir pour mieux prévenir » ? Par exemple en durcissant la fiscalité dite « comportementale » ? Ou faut-il au contraire payer les citoyens pour qu'ils aillent se faire dépister ?
- La prévention relève-t-elle de la responsabilité intime de l'individu, ou de la responsabilité collective de l'État ?
- Comment exploiter le potentiel de l'intelligence artificielle pour révolutionner les politiques préventives ?
- Et enfin, comment s'inspirer de ce qui fonctionne chez nos voisins européens ?

Pour dresser le diagnostic et prescrire les remèdes adaptés, il nous fallait des références. Des voix qui portent. Et devinez quoi, elles sont parmi nous. Je remercie donc pour leur présence :

- **La Professeure Agnès BUZYN**, ancienne ministre des Solidarités et de la Santé, et Présidente de la Haute Autorité de Santé. Vous dirigez aujourd'hui l'Institut Évidences ;

- **Le Docteur Michel CYMES**. Vous êtes peut-être le médecin le plus célèbre de France ! En 2025, vous avez également lancé la chaîne « Mieux », un média pionnier consacré au bien-être ;

- **La Docteure Suzette DELALOGÉ**. Oncologue et chercheuse à l'Institut Gustave Roussy, vous êtes une immense spécialiste de la prévention des cancers ;

- Et pour modérer nos échanges exceptionnels, il nous fallait donc un chef d'orchestre tout aussi exceptionnel : nous l'avons trouvé avec **Thomas SOTTO !**

**

Mesdames et Messieurs,

Vous ouvrir en grand les portes de l'Assemblée nationale, pour faire de notre Parlement une agora vivante, où l'échange citoyen croise la délibération parlementaire : telle est la vocation de ces « Assemblées des Idées » que nous avons initiées depuis 2022 et dont nous célébrons déjà la 20^e édition !

Les 19 dernières l'ont prouvé : sur la parentalité, l'écologie, le narcotrafic ou la laïcité, lorsque nous vous donnons la parole, l'intelligence collective et citoyenne fait émerger des solutions nouvelles.

Je vous souhaite donc un excellent débat et laisse la parole à **Thomas Sotto** !